

19.09.2019 – 09:50 Uhr

La politique est sollicitée suite à la décision de politique monétaire de la BNS

Zürich (ots) -

La Banque Nationale Suisse (BNS) a décidé de maintenir le taux d'intérêt négatif pour les placements à vue à -0,75 %. Swissmem a pris connaissance de cette décision. Au cours des derniers mois, le franc suisse s'est renchéri par rapport à l'euro et est actuellement surévalué. En même temps, la conjoncture s'est nettement affaiblie dans les marchés de vente les plus importants de l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM). Raison pour laquelle la politique assume une responsabilité d'autant plus grande quant au soutien de l'économie d'exportation.

Swissmem reconnaît que la BNS a pris cette décision difficile en pesant tous les aspects et pour le bien de l'ensemble de l'économie. Swissmem espère toutefois qu'elle ne donnera pas lieu à une nouvelle hausse du franc suisse par rapport à l'euro.

L'industrie MEM exporte 80 % de ses produits. Le 60% prend la destination de la zone euro. Au cours des derniers mois, le franc s'est considérablement renchéri ce qui a entraîné une surévaluation considérable. En même temps, la conjoncture s'est affaiblie. Une nouvelle hausse du franc réduirait la compétitivité de l'industrie MEM dans son marché principal ce qui mettrait beaucoup d'entreprises MEM en difficulté.

Swissmem attend de la BNS qu'elle prenne des mesures judicieuses pour affaiblir le franc et se diriger vers la parité économique. C'est à la BNS de décider quelles sont ces mesures. La décision de politique monétaire de la BNS révèle toutefois que sa marge de manoeuvre est limitée. Raison pour laquelle la politique assume une responsabilité d'autant plus grande quant au soutien de l'économie d'exportation.

Swissmem n'exige aucune subvention, mais de meilleures conditions-cadres. Concrètement, l'accord-cadre institutionnel avec l'UE doit être encore signé avant la fin octobre 2019. Il garantit un accès pratiquement sans obstacle au marché de vente le plus important. Il faut rapidement ratifier les accords de libre-échange avec l'Indonésie et le Mercosur. En outre, il faut saisir l'occasion d'un accord de libre-échange avec les États-Unis. Étant donné que la demande des biens de l'industrie MEM menace de s'effondrer, il faut, pour maintenir les emplois, réduire le délai de carence à un jour et augmenter la durée d'indemnisation de 12 à 18 mois pour le chômage partiel. En outre, il faut renoncer à développer l'état social. L'industrie n'a pas à supporter de cotisations sociales plus élevées.

Contact:

Philippe Cordonier, Responsable Suisse romande
Tél. +41 21 613 35 85 / portable +41 79 644 46 77
E-mail p.cordonier@swissmem.ch

Ivo Zimmermann, Chef Communication
Tél. +41 44 384 48 50 / portable +41 79 580 04 84
E-mail i.zimmermann@swissmem.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100053245/100832543> abgerufen werden.